



# COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

## DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

## MES CHOIX D'OPTIONS POUR MON ENFANT

- 1** Je me connecte au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Sur la page d'accueil, je clique sur "**Inscrire**" et j'accède au service  
Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- 2** Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

## MES INFORMATIONS

- 3** Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.  
Je peux préciser si je souhaite la demi-pension ou l'internat.

## VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- 4** Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.
- 5** J'accède à la **liste des documents à fournir** (les dates et les modalités de retour sont précisées). Si l'établissement le propose, je peux même déposer mes documents sur le service.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable.  
Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/inscription-lycée](https://education.gouv.fr/inscription-lycée)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.